

marchés américains de 340,589 piastres seulement, comme on peut le voir par les chiffres suivants, que l'on trouvera dans les mêmes témoignages.

Pendant les sept années qui ont précédé le traité de Washington, lorsque le droit existait, l'importation aux Etats-Unis du poisson du Canada et de l'île du Prince-Edouard, se répartissait comme suit :

1867	1,108,779 piastres.
1868	1,103,859 "
1869	1,208,805 "
1870	1,129,665 "
1871	1,087,341 "
1872	933,041 "
1873	1,393,389 "

la moyenne annuelle étant de 1,137,839 piastres.

Depuis que le traité est en pleine opération, la moyenne annuelle s'est élevée à 1,505,888 piastres, les importations se répartissant comme suit :

1874	1,612,295 piastres.
1875	1,637,712 "
1876	1,455,669 "
1877	1,317,917 "

l'augmentation annuelle de la moyenne étant de 368,049 piastres, dont 27,460 piastres provenant du poisson frais, laissant 340,589 piastres d'augmentation sur les articles antérieurement soumis au droit.

Ces chiffres montrent clairement que ce sont les Etats-Unis, et non le Canada, qui ont le plus bénéficié des avantages résultant de l'agrandissement du marché. Il est bon de faire remarquer, avant d'en finir avec cette partie de la question, que si l'état statistique relatif au total des importations du Canada aux Etats-Unis, produit par le gouvernement américain, balance à peu près l'état statistique des exportations du Canada aux Etats-Unis, fourni par le gouvernement de Sa Majesté, il y a cependant une grande différence entre les exportations des Etats-Unis au Canada, telles qu'indiquées au tableau XIV de l'appendice O, et les importations des Etats-Unis au Canada, telles qu'indiquées dans le rapport fourni par le gouvernement de Sa Majesté.

Nous avons déjà touché cette question en revisant les témoignages ; mais j'attire de nouveau l'attention des Commissaires sur les admissions formelles de M. Young, chef du bureau des statistiques à Washington, dans son rapport des années 1874, 1875 et 1876. Relativement à cette question, par exemple, il dit à la page 15 de son rapport pour l'année 1876 :

“ Pendant l'année finissant le 30 juin 1876, la valeur totale des produits indigènes exportés au Canada, omis dans les rapports des officiers de douane des Etats-Unis sur les frontières du Canada, et indiquée dans les rapports officiels du commissaire des douanes du Canada, s'est élevée à 10,507,563 piastres, contre 15,595,524 piastres pour l'année précédente, et à 11,424,566 piastres pour l'année 1874.”

Je désire maintenant attirer l'attention de Votre Excellence et de Vos Honneurs sur le fait qu'une partie considérable des produits des pêcheries anglaises en Amérique, exportée aux Etats-Unis, depuis plusieurs années a été réexportée à l'étranger, où nous pouvons croire que ces produits ont fait compétition aux autres exportations des sujets américains de Sa Majesté britannique.

Ceci est démontré clairement dans le témoignage No. 11, page 437 de la preuve anglaise, qui établit que les exportations du poisson séché et fumé, mariné et autrement préparé (à part la Californie) dans tous les autres pays étrangers, pour les